



Avis du CSE sur le projet de déménagement du site de France 3 Bourges

Les élus ont pris connaissance du projet de relocalisation du bureau de Bourges.

Ils prennent acte du travail de concertation qui a été mené en local avec les salariés et leurs représentants, qui a permis d'améliorer le projet initial et de finaliser l'aménagement des futurs locaux.

A l'instar des salariés de Bourges, ils déplorent cependant le dogme imposé par la direction technique, qui interdit l'aménagement d'une cabine speak, malgré la demande du collectif. Ces orientations, qui ne sont jamais discutées avec les opérationnels contribuent à dégrader les conditions de travail et la qualité formelle des contenus et accèdent l'idée d'intentions en arrière-plan sur l'évolution des métiers.

Les élus demandent que les opérationnels soient associés à l'élaboration des schémas directeurs, tant technique qu'immobilier.

Ils demandent une réunion extraordinaire de la CSSCT sur les schémas directeurs.

**Adopté à l'unanimité des 17 élus votants
CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent.**

Le 22 mars 2023